



# POLICE DE SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN, la mise en œuvre des groupes de partenariat opérationnel (GPO)

Destinée à renforcer les relations entre la police et la population, la police de sécurité du quotidien est une approche globale qui vise à identifier avec précision les attentes de sécurité exprimées par la population et les élus, et à y répondre de manière adaptée au moyen d'actions concrètes et « sur mesure ».

Pour ce faire, 941 secteurs de proximité ont été créés dans les circonscriptions de sécurité publique. Le renforcement du partenariat avec les intervenants susceptibles d'avoir un impact en matière de sécurité (maires, polices municipales, éducation nationale, transporteurs publics, bailleurs sociaux, acteurs du monde économique ou social...) doit contribuer à résoudre les problèmes concrets rencontrés par la population.

Cœur du dispositif de la police de sécurité du quotidien, le groupe de partenariat opérationnel (GPO) de chaque secteur de proximité est le lieu de contact, d'échange des informations, de définition collective des solutions concrètes à apporter aux problèmes révélés et d'évaluation collégiale de leur efficacité avec les représentants de la population et les partenaires.

Le GPO est animé par un référent du secteur, désigné parmi les officiers ou les gradés. Ce policier de terrain, spécialement formé pour cette mission, a pour mission de recueillir les demandes de sécurité, d'élaborer des réponses transversales et collégiales et d'évaluer les actions mises en place.

Parallèlement, des GPO thématiques sont créés pour répondre à une problématique qui peut être commune à plusieurs secteurs de proximité (transport, occupation de la voie publique par certaines catégories de public).

Un bilan provisoire a été effectué sur les onze premiers mois de l'année 2020. Plus de 7000 réunions ont été organisées dans les 941 secteurs de proximité. Ils ont abouti à la résolution de 703 problématiques de sécurité de proximité au cours cette période.

Les réunions partenariales sont programmées, selon l'intensité des questions de délinquance et de troubles à la tranquillité publique, tous les quinze jours ou chaque mois. Ce rythme a néanmoins été assez fortement perturbé par la crise sanitaire liée à la Covid-19.

**703** *problématiques  
de sécurité résolues*

**941** *secteurs  
de proximité*



## LES PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES RÉVÉLÉES PAR LES GPO CONCERNENT :

- les trafics de stupéfiant et les phénomènes d'économie souterraine troublant la tranquillité des riverains,
- les rassemblements dans les squares et halls d'immeubles source de sentiment d'insécurité,
- les nuisances et incivilités dues aux rassemblements de voisinage sur la voie publique,
- les nuisances sonores liées aux rodéos et à l'usage intempestif des engins à deux roues,
- l'alcoolisation dans les lieux publics,
- le stationnement anarchique et les infractions à la sécurité routière sources plausibles d'accidents corporels,
- les violences et le harcèlement scolaire.

Les solutions apportées illustrent **l'esprit de coproduction de sécurité de la police de sécurité du quotidien**. La police intervient prioritairement en matière de réappropriation de l'espace public et d'action judiciaire, alors que l'action des partenaires s'inscrit dans le suivi social et éducatif, voire la prise en charge, la vigilance de proximité et le rehaussement de dispositifs techniques de sécurité (développement de la vidéo protection).

## CONCRÈTEMENT, L'ACTION DES GPO SE TRADUIT POUR LA POLICE NATIONALE PAR :

- la densification des patrouilles de voie publique,
- le contrôle des parties communes et des caves des lieux d'habitat collectif,
- l'application renforcée de la réglementation (arrêtés municipaux d'interdiction de consommation d'alcool sur la VP, fermeture des établissements de nuit... ainsi que de la réglementation en matière de code de la route).

Elle s'accompagne de la mise en œuvre d'enquêtes judiciaires ciblées et du déploiement des outils d'itinérance qui permettent à la police nationale d'assurer des permanences dans les mairies, les structures communales ou dans les maisons du droit.



## À Toulon (83), les policiers de terrain sont convaincus de l'efficacité des GPO

Dans la cité de la Beaucaire à Toulon (83), les policiers luttent quotidiennement contre les incivilités par une présence importante des effectifs de voie publique mais également par l'organisation d'un GPO afin d'échanger des informations et trouver des solutions communes.

L'objectif de nos collègues de Toulon est simple : ne pas baisser la garde et maintenir leur présence sur ce secteur difficile.

Laurent, capitaine à la CSP de Toulon, est convaincu par ce dispositif :

« Je suis arrivé au commissariat de Toulon il y a un an. Quand on m'a annoncé qu'il fallait que je mène des GPO, c'est-à-dire réunir des partenaires multiples et variés autour d'une table et les convaincre d'agir ensemble à la résolution d'un problème précis de sécurité, j'étais dubitatif sur l'efficacité de ce système. Très rapidement, j'ai changé d'avis. Je me suis aperçu que ce dispositif marchait plutôt bien.

Sur Toulon, la majorité des problèmes évoqués en GPO est liée aux trafics de stupéfiants. Mais, comme la circonscription est également composée d'une partie rurale, nous avons également travaillé sur l'arrivée massive de baigneurs sur une grande étendue d'eau privée non sécurisée et classée en site naturel protégé, induisant un risque important d'incendie (dû aux barbecues sauvages en pleine pinède). Les sujets peuvent donc être très différents.

Pour les problèmes liés au trafic de stupéfiants et les nuisances qui l'accompagnent, on réunit les bailleurs, la police municipale, les représentants de la commune, le renseignement territorial, la sûreté départementale, le délégué cohésion police population. Une stratégie simple et précise des actions à mener est déterminée entre nous. Les partenaires peuvent être variés. Ainsi, nous avons récemment convié la directrice d'un foyer de la protection de l'enfance dont les jeunes hébergés étaient recrutés comme guetteurs d'un important point de deal.

À l'issue de la réunion, la mise en œuvre est rapide. Les premières opérations de contrôles et les interpellations débutent parfois le jour même.

Nous intervenons aussi sur tout ce qui facilite le trafic de stupéfiants aujourd'hui, tels que les enlèvements des véhicules ventouses ou épaves. Aidés par la police municipale, nous menons des opérations d'enlèvements pouvant aller de 20 à 40 véhicules.

Le bailleur, quant à lui, s'organise au plus vite pour faire enlever les trop nombreux encombrants qui peuvent servir de projectiles à notre intention ou comme barricades.

Il peut également neutraliser l'accès à des parties communes ou des appartements inoccupés servant de refuge ou de cache aux trafiquants. Bien souvent, nous sécurisons leurs interventions qui se déroulent en matinée.

Parallèlement, des opérations sont menées plusieurs fois par jour par les différentes unités placées sous mon commandement ( GSP / BAC / BST ). Assistés par les OPJ de mes unités et les chiens stupéfiants, nous menons des interpellations et perquisitions simultanées avec de très beaux résultats.

En interne, mes collègues ne sont pas simplement des exécutants, ils sont eux-mêmes convaincus par l'utilité de ces actions et ils deviennent rapidement force de proposition. C'est très intéressant. Je pensais que ces opérations répétées sur un même secteur allaient les lasser, mais non, bien au contraire, leur implication est totale.

Bien sûr, il y a parfois des échecs, mais comme nous sommes déterminés et convaincus que la cause est juste, on se réunit de nouveau, on change les stratégies et on recommence les opérations, de jour comme de nuit.

Après un an d'expérience, je pense que le GPO sur Toulon fonctionne bien car tous les partenaires sont désormais convaincus par l'efficacité de cette coopération.

Les informations entre nous circulent continuellement et chacun aide l'autre dans la limite de ses prérogatives.

Honnêtement on se donne du mal, mais quoi de mieux comme remerciement qu'une petite vieille qui passe à côté de toi et te remercie discrètement en t'expliquant que ça faisait des semaines qu'elle ne pouvait plus sortir de chez elle à cause des trafiquants. »



## Un exemple de GPO thématique : les « GPO transports »

Les Groupes de Partenariat Opérationnels thématique « transports » répondent à des problématiques en matière d'insécurité, d'incivilité, de fraude, de trafics de stupéfiants et de sécurisation des usagers et des machinistes au sein des transports. 46 GPO dédiés à cette thématique sont aujourd'hui déployés et 23 projets de création sont en cours sur tout le territoire national.

### Quelques actions menées au titre des GPO thématique « transports »

#### Renforcer la prévention des actes de délinquance dans les transports en commun

- Une formation est dispensée au bénéfice des agents de transports sur la gestion du stress, les conduites à tenir en cas d'agression, le harcèlement, les outrages sexistes
- Des actions de prévention au sein des établissements scolaires sont organisées afin de sensibiliser les élèves sur les infractions (incivilités, jets de pierre) et les peines applicables.

#### Améliorer la prise en charge des infractions relevées

Afin de faciliter les échanges avec les sociétés de transport, plusieurs solutions sont mises en place : désignation de référents dans chaque entité (société de transports et services de police), création d'une boîte mail fonctionnelle dédiée, élaboration d'une fiche incident commune à l'ensemble des sociétés de transport pour alerter la police nationale de manière plus rapide et précise. Des rendez-vous sont également priorisés pour les dépôts de plainte éventuels et les procédures en sont simplifiées pour les agents de transport victimes d'infraction.

#### Améliorer la réponse opérationnelle en cas d'agression

Une ligne directe entre le centre de commandement de la DDSP et la société de transports a été créée pour faciliter les interventions sur le terrain en cas d'agression ;

Les forces de police effectuent des contrôles plus fréquents sur les lignes de transports et aux abords des gares, des opérations de sécurisation communes avec la police municipale sont menées ;

Le développement du nombre et du rôle des délégués à la cohésion police population et des pôles psychosociaux, capteurs de l'attente forte en matière de sécurité, accélère encore la prise en compte des problématiques de sécurité de la population.



#### Les délégués à la cohésion police-population

Créés en 2008, ils ont pour objectif de renforcer la présence de l'État dans les quartiers. La vocation première des délégués à la cohésion police-population est de se trouver au contact de la population pour recueillir son besoin, renforcer les échanges avec la police nationale et résoudre les problèmes quotidiens. Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, on compte 255 DCPP en zone police.

#### Améliorer l'orientation et l'accompagnement du public, faciliter la réalisation de certaines démarches

Le déploiement et l'action des 349 intervenants sociaux en commissariat, des 84 psychologues en commissariat, des 45 pôles psycho-sociaux en commissariats, des 198 permanences d'aide aux victimes en commissariat et des 670 correspondants d'aide aux victimes complètent la prise en charge strictement policière et s'inscrivent dans une démarche globale de prise en charge en apportant un appui dans des thématiques extra-judiciaires (sociale, psychologiques, logement etc.).